

Table des matières

Horaires de seconde.....	2
Horaires de cycle terminal voie générale.....	3
Horaire de cycle terminal voie technologique	4
Choix des LVE et DNL.....	5
SELO, DNL et SI	6
Programmes (textes).....	9
Les programmes de LVE du cycle 2 au cycle terminal et les niveaux visés : une approche spiralaire ..	10
Ressources.....	14
Evaluation (textes).....	15
Evaluations communes (contrôle continu du tronc commun).....	16
Evaluation de l'enseignement de spécialité LLCER	18
Le Grand Oral.....	21
Grilles d'évaluation.....	22

Horaires de seconde

[B.O. n°29 du 19 juillet 2018](#)

Annexes

- Annexe 1 : [Classe de seconde générale et technologique - liste et volumes horaires des enseignements](#)
- Annexe 2 : [Classe de seconde générale et technologique STHR - liste et volumes horaires des enseignements](#)

LVA + LVB = 5h globalisées

L'une des deux langues doit être obligatoirement l'anglais

Horaires de cycle terminal voie générale

[B.O. n°29 du 19 juillet 2018](#)

Annexe : [Grilles horaires du cycle terminal de la voie générale](#)

Tronc commun :

LVA et LVB (enveloppe globalisée) = 4h30

La LVB ou C peut être une langue étrangère ou régionale

A cet enseignement globalisé peut s'ajouter une heure avec l'assistant

Enseignements de spécialité :

Classe de première : 4h

Classe de terminale : 6h

Horaire de cycle terminal voie technologique

[B.O. n°29 du 19 juillet 2018](#)

Annexe : [Liste et volumes horaires des disciplines enseignées pour les classes de première et les classes de terminale dans les séries ST2S, STL, STD2A, STI2D, STMG et STHR de la voie technologique \(les volumes horaires indiqués sont hebdomadaires, sauf précision contraire\)](#)

LVA et LVB + ETLV en LVA = 4h dont 1 heure d'ETLV

La LVB est étrangère ou régionale

Enveloppe globalisée à laquelle peut s'ajouter une heure avec un assistant

L'ETLV est « pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de LV ».

Choix des LVE et DNL

Choix et évaluations des langues vivantes étrangères et régionales et des disciplines non linguistiques à compter de la session 2021

[Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020](#)

LV A et B = 40% du cc	LV C = option	ETLVA (BTN)
30% = EC		2° partie de EC3
10% = bulletins de 1° et terminale	Moyenne de bulletin de 1° et terminale	Une seule note annuelle agrégeant LVA et ETLVA

SELO, DNL et SI

Modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021

[Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020](#)

Choix et évaluations des langues vivantes étrangères et régionales et des disciplines non linguistiques à compter de la session 2021

[Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020](#)

Évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats aux baccalauréats général et technologique scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante à compter de la session 2021

[Note de service du 23-7-2020](#)

Conditions d'attribution de l'indication section européenne ou section de langue orientale

[Arrêté du 20-12-2018](#)

Création d'une indication « discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante »

[Décret n° 2018-1199 du 20-12-2018](#)

Modèle du diplôme

[Arrêté du 20-12-2018](#)

Annexe 1



[Modèle de diplôme du baccalauréat général](#)

Annexe 2



[Modèle de diplôme du baccalauréat technologique](#)

Section européenne	DNL
Horaire linguistique renforcé dans la LVE de la section	
Enseignement dans la LVE de la section de tout ou partie du programme d'une ou plusieurs DNL (1 heure hebdomadaire au moins) choisie(s) parmi les enseignements communs ou de spécialité	Enseignement en LVE de tout ou partie du programme d'une ou plusieurs DNL (1 heure hebdomadaire au moins) choisie(s) parmi les enseignements communs ou de spécialité
Activités culturelles et échanges internationaux (cf. projet d'établissement)	
Conditions (pour indication SELO sur le diplôme du bac) : scolarité en SELO sur les deux années du cycle terminal (mais changement de DNL entre 1° et terminale possible)	Conditions (pour indication DNL hors SELO sur diplôme du bac) : scolarité en DNL sur les deux années du cycle terminal (mais changement de DNL entre 1° et terminale possible)
Note $\geq 12/20$ à l'évaluation commune de LV de de la classe de terminale (EC3)	
Note $\geq 10/20$ à une évaluation spécifique de contrôle continu (oral de langue) ; l'épreuve spécifique concerne la DNL suivie en classe terminale uniquement <ul style="list-style-type: none"> - Interrogation orale en LV ayant lieu à la même période que les EC de terminale* = 80% - Note sanctionnant le travail effectué en langue étrangère dans la DNL attribuée par le professeur de DNL en liaison avec le professeur de LV = 20% 	Note $\geq 10/20$ à une évaluation spécifique de contrôle continu (oral de langue) ; l'épreuve spécifique concerne la DNL suivie en classe terminale uniquement <ul style="list-style-type: none"> - Interrogation orale en LV ayant lieu à la même période que les EC de terminale* = 80% - Note sanctionnant la scolarité en DNL en terminale attribuée par le professeur de DNL et conjointement (sauf impossibilité) par un professeur de LV = 20%
* Interrogation orale : Durée : 20 mn (+ 20 mn de préparation) Examineurs : professeur de LV de la section + (« sauf impossibilité ») professeur de la DNL (ces professeurs ne sont pas ceux de l'élève pour l'année en cours) <u>Première partie : EOC (10 mn)</u> <u>Supports inconnus :</u> <ul style="list-style-type: none"> - 1 ou 2 documents (littéraires, ou tirés de la presse écrite ou doc professionnel d'entreprise, ou docs statistiques, iconographiques, sonores ou audiovisuels (si docs textuels : une quinzaine de lignes au total (ligne = 70 signes, y compris blancs et ponctuation)) - ou 1 support d'activité se rapportant à la DNL Objectif : « rendre compte du ou des documents de manière précise et nuancée [pour] en dégager les idées principales et les enjeux »	* Interrogation orale : Durée : 10 mn (+ 10 mn de préparation) Examineurs : professeur de LV de la section + (« sauf impossibilité ») professeur de la DNL (ces professeurs, « dans la mesure du possible », ne sont pas ceux de l'élève pour l'année en cours) <u>Supports</u> : produits par le candidat <ul style="list-style-type: none"> - 1 ou 2 documents (littéraires, ou tirés de la presse écrite ou doc professionnel d'entreprise, ou docs statistiques, iconographiques, sonores ou audiovisuels (si docs textuels : une quinzaine de lignes au total (ligne = 70 signes, y compris blancs et ponctuation)) - ou 1 support d'activité se rapportant à la DNL Objectif : « communiquer en LV sur des travaux effectués au cours de l'année de classe de terminale en DNL »

<p><u>Deuxième partie : EOI (10 mn)</u> Entretien en LV « sur les travaux et activités effectués dans l'année, dans la discipline non linguistique et, de manière plus générale, dans le cadre de la section » La liste des questions étudiées dans cette discipline est fournie à titre d'information par le candidat le jour de l'épreuve</p>	<p><u>EOC (5mn)</u> pour « rendre compte du ou des documents de manière précise et nuancée [pour] en dégager les idées principales et les enjeux » <u>EOI (5 mn)</u> : Entretien en LV « sur les travaux et activités effectués dans l'année, dans la discipline non linguistique »</p>
<p>« La <u>note obtenue à l'évaluation orale spécifique</u> de cc pour l'obtention de l'indication SELO ou DNL n'est <u>pas</u> prise en compte dans la l'évaluation chiffrée annuelle de l'élève » ; elle prise en compte pour le calcul de la moyenne du bac « suivant les modalités prévues pour les enseignement optionnels »</p> <p>MAIS « les <u>enseignements spécifiques</u> suivis [dans le cadre d'une SELO ou d'une DNL] sont pris en compte dans l'évaluation chiffrée annuelle de l'élève, quand bien même deux enseignements optionnels sont déjà pris en compte » ; « <u>la note</u> moyenne annuelle de livret scolaire <u>de chaque DNL</u> pour l'année scolaire est prise en compte dans l'évaluation chiffrée annuelle [...] <u>elle est distincte des moyennes de langue vivante et des moyennes des enseignements auxquels correspondent les DNL</u> »</p>	

Sections internationales
[Arrêté du 20-12-2018](#)

Programmes (textes)

Seconde générale et technologique

[B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019](#) : programme de Seconde en vigueur à partir de septembre 2019

Cycle terminal (tronc commun)

[B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019](#) : LV en LEGT

Entrée en vigueur :

septembre 2019 pour la classe de 1^{ère}

septembre 2020 pour la classe de terminale

Classe de première : Enseignement de spécialité LLCER anglais ou espagnol

[B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019](#)

Entrée en vigueur :

septembre 2019

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en classe de première pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 - anglais

[note de service n° 2019-078](#) du 28-5-2019

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en classe de première pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 – espagnol

[Note de service n° 2019-080](#) du 28-5-2019

Classe de terminale : Enseignement de spécialité LLCER anglais ou espagnol

[B.O. spécial n°8 du 25 juillet 2019](#)

Entrée en vigueur :

septembre 2020

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales en classe de terminale pour les années scolaires 2020-21 et 2021-22 - anglais

[note de service du 27-4-2020](#)

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en classe de première pour les années scolaires 2020-21 et 2021-2022 - espagnol

[Note de service du 28-7-2020](#)

Classe de première : Enseignement de spécialité LLCER anglais, monde contemporain↵

[B.O. spécial n°30 du 23 juillet 2020](#)↵

Entrée en vigueur :↵

septembre 2020

Classe de terminale : Enseignement de spécialité LLCER anglais, monde contemporain↵

[B.O. spécial n°30 du 23 juillet 2020](#)↵

Entrée en vigueur :↵

septembre 2020

Les programmes de LVE du cycle 2 au cycle terminal et les niveaux visés : une approche spiralaire

Cycle 2 >>> A1 à l'oral

3 thématiques :

- L'enfant
- La classe
- L'univers enfantin

Cycle 3 >>> A1 dans les cinq AL et A2 dans au moins deux AL

3 axes :

- La personne et la vie quotidienne
- Des repères géographiques, historiques et culturels (dans la langue étudiée)
- L'imaginaire

Cycle 4

- LV1 : A2 dans les cinq AL et B1 dans au moins une AL
- LV2 : A2 dans au moins deux AL

4 thèmes culturels :

- Langages
- Ecole et société
- Voyages et migrations
- Rencontres avec d'autres cultures

Lycée, Tronc commun :

- LVA : de B1 à B2 entre la seconde et la terminale
- LVB : de A2 vers B1 entre la seconde et la terminale

Seconde :

1 thématique : L'art de vivre ensemble (qui permet d'approfondir « Rencontres avec d'autres cultures » du cycle 4)

8 axes (au moins 6 axes abordés dans l'année)

- Vivre entre générations
- Les univers professionnels, le monde du travail
- Le village, le quartier, la ville
- Représentation de soi et rapport à autrui
- Sports et société
- La création et le rapport aux arts
- Sauver la planète, penser les futurs possibles
- Le passé dans le présent

Cycle terminal :

1 thématique : Gestes fondateurs et mondes en mouvement

8 axes (au moins 6 axes abordés dans chacune des deux années du cycle)

- Identités et échanges
- Espace privé et espace public
- Art et pouvoir
- Citoyenneté et mondes virtuels
- Fictions et réalités
- Innovations scientifiques et responsabilité
- Diversité et inclusion
- Territoire et mémoire

Enseignement de spécialité LLCER anglais :

Première >>> B2 attendu

2 thématiques avec 3 axes chacune (pour chaque année de chaque LLCER, toutes les thématiques doivent être abordées au cours de l'année ; les axes ne sont ni imposés ni exhaustifs ; voir aussi programme limitatif) :

- Imaginaires
 - Axe d'étude 1 : L'imagination créatrice et visionnaire
 - Axe d'étude 2 : Imaginaires effrayants
 - Axe d'étude 3 : Utopies et dystopies
- Rencontres
 - Axe d'étude 1 : L'amour et l'amitié
 - Axe d'étude 2 : Relation entre l'individu et le groupe
 - Axe d'étude 3 : La confrontation à la différence

Terminale >>> C1 visé

3 thématiques :

- Arts et débats d'idées
 - Axe d'étude 1 : Art et contestation
 - Axe d'étude 2 : L'art qui fait débat
 - Axe d'étude 3 : L'art du débat
- Expression et construction de soi
 - Axe d'étude 1 : L'expression des émotions
 - Axe d'étude 2 : La mise en scène de soi
 - Axe d'étude 3 : Initiation, apprentissage
- Voyages, territoires, frontières
 - Axe d'étude 1 : Exploration et aventure
 - Axe d'étude 2 : Ancrage et héritage
 - Axe d'étude 3 : Migration et exil

Enseignement de spécialité LLCER anglais, monde contemporain :

Première >>> B2 attendu

2 thématiques :

- Savoirs, création, innovation
 - Axe d'étude 1 : Production et circulation des savoirs
 - Axe d'étude 2 : Sciences et techniques, promesses et défis
- Représentations
 - Axe d'étude 1 : Faire entendre sa voix : représentation et participation
 - Axe d'étude 2 : Informer et s'informer
 - Axe d'étude 3 : Représenter le monde et se représenter

Terminale >>> C1

3 thématiques :

- Faire société
 - Axe d'étude 1 : Unité et pluralité
 - Axe d'étude 2 : Libertés publiques et libertés individuelles
 - Axe d'étude 3 : Égalités et inégalités
- Environnements en mutation
 - Axe d'étude 1 : Frontière et espace
 - Axe d'étude 2 : De la protection de la nature à la transition écologique
 - Axe d'étude 3 : Repenser la ville
- Relation au monde
 - Axe d'étude 1 : Puissance et influence
 - Axe d'étude 2 : Rivalités et interdépendances
 - Axe d'étude 3 : Héritage commun et diversité

Enseignement de spécialité LLCER espagnol :

Première >>> B2 attendu

2 thématiques :

- Circulation des homes et circulation des idées
 - Voyages et exils
 - Mémoire(s) : écrire l'histoire, écrire son histoire
 - Echanges et transmissions
- Diversité du monde hispanophone
 - Pluralité des espaces, pluralité des langues
 - Altérité et *convivencia*
 - Métissages et syncrétisme

Terminale >>> C1 visé

3 thématiques :

- Représentations culturelles : entre imaginaires et réalité
 - o Nature et mythologies
 - o Les représentations du réel
 - o Du type au stéréotype : construction et dépassement
- Dominations et insoumissions
 - o Oppression, résistances et révoltes
 - o Révolutions et ruptures
 - o Culture officielle et émancipations culturelles
- L'Espagne et l'Amérique Latine dans le monde
 - o Monde globalisé : contacts et influences
 - o Crises et violences
 - o La frontière en question

Ressources

[Sujets 0](#)

[Ressources Eduscol pour le tronc commun](#)

[Ressources Eduscol pour l'enseignement de spécialité LLCER](#)

[Evaluer l'expression orale des élèves en ETLV](#) (ressource académique ; la vidéo a été créée dans le cadre d'une formation sur l'ETLV en STMG mais tout ce qui y est dit sur l'évaluation et l'utilisation des grilles d'évaluation de l'oral s'applique à **toutes les séries de la voie technologique**)

Evaluation (textes)

Épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

[Note de service n° 2020-036 du 11-2-2020](#)

Modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021 :

[Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020](#)

Évaluations communes de langues vivantes A et B à compter de la session 2021 :

[Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020](#)

Évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2021

[Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020](#)

Épreuve de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

[Note de service du 23-7-2020](#)

Choix et évaluation des langues vivantes étrangères et régionales et des disciplines non linguistiques à compter de la session 2021

[Note de service du 23-7-2020](#)

Évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats aux baccalauréats général et technologique scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante à compter de la session 2021

[Note de service du 23-7-2020](#)

Nature et durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session 2021 : modification

ATTENTION, concerne l'enseignement de spécialité LLCER

[Note de service du 23-7-2020](#)

Composition de la note de contrôle continu au cycle terminal :

40% de la note du baccalauréat	10% = moyenne des deux moyennes annuelles (bulletins) des enseignements obligatoires du cycle (classes de 1° et terminale) *
	30% = moyenne des notes obtenues aux évaluations communes (EC) du cycle en histoire-géographie, LVA, LVB, enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique) Sujets : issus de la BNS Copies : anonymes Correcteur : <u>pas</u> celui de l'élève pendant l'année Commissions d'harmonisation : à la fin de chaque année du cycle terminal
*pas plus de 2 enseignements optionnels pris en compte pour l'évaluation	

Evaluations communes (contrôle continu du tronc commun)

EC1	EC2	EC3
2° trimestre de 1°	3° trimestre de 1°	3° trimestre de l'année de terminale
Ecrit	Ecrit	Ecrit et oral
CO	CE + EE	Premier temps : CO + CE + EE Deuxième temps : EOC + EOI
« Les évaluations communes écrites sont corrigées sous couvert de l'anonymat de l'élève et par un professeur qui n'est pas celui de l'élève durant l'année en cours ».		
20 mn (temps d'écoute non compris)	1h30 2 parties (CE et EE) ; candidats organisent leur temps comme ils le souhaitent	Premier temps : 1h30 (prise de connaissance du sujet et temps d'écoute non compris) ; candidats organisent leur temps comme ils le souhaitent Deuxième temps, sauf ETLV : 10 mn (+ 10 mn de préparation) ETLV : 10 mn (sans temps de préparation)
Supports et tâche : audio ou vidéo ; maximum 1m30 ; 3 écoutes espacées d'1 mn ; titre du document et éventuellement noms propres fournis ; compte rendu écrit en français, libre ou guidé	Supports et tâches : - CE : 1 ou 2 documents* ; compte rendu en français ou en langue cible (cf. consigne), libre ou guidé - EE : 1 ou 2 questions à traiter en langue cible en lien avec la thématique du/des support(s) écrits ; peut prendre appui sur un document iconographique	Supports et tâches : - CO : audio ou vidéo ; maximum 1m30 ; 3 écoutes espacées d'1 mn ; compte rendu écrit en français ; libre ou guidé - CE : 1 ou 2 documents* ; compte rendu en français ou en langue cible (cf. consigne), libre ou guidé ; question de synthèse (CO + CE) supplémentaire possible, en français ou en langue cible ; - EE : 1 ou 2 questions à traiter en langue cible en lien avec la thématique du/des support(s) oraux et écrits ; peut prendre appui sur un document iconographique Hors ETLV : - EOC (5 mn maximum) : candidat choisi entre 3 axes du programme ; examinateur propose, dans l'axe choisi, deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation : candidat explique quel document ou quelle citation illustre, selon lui, le mieux l'axe et pourquoi - EOI (5 minutes maximum) : élargissement de l'entretien ETLV : (le jury est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la LV ; évaluation conjointe) EOC (5 mn maximum) : à partir de ressources produites par le candidat*** EOI (5 mn maximum) : entretien avec le jury
Niveaux visés : B1 pour LVA A2-B1 pour LVB	Niveaux visés : B1-B2 pour LVA A2-B1 pour LVB	Niveaux visés : B2 pour LVA B1 pour LVB
Note sur 20	Note globale sur 20 (10 + 10)	Note globale sur 20 (compréhensions et productions comptent à parts égales)

*longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris
** longueur cumulée des textes est comprise entre 2 500 et 4 300 signes, blancs et espaces compris
*** « L'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique.
Les contextes sont les suivants : les projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D et STD2A, une situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR, une organisation (entreprise, administration ou association) en STMG, un fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S »

PRECISIONS :

Pour toutes les langues, le **compte-rendu de CO** est en français. En **allemand** et en **anglais**, il est libre ou guidé. En **espagnol**, il est libre.

Le **compte rendu de CE**, en allemand, se fait en français et est libre ou guidé. En **anglais**, il se fait en **anglais** et il est libre ou guidé. En **espagnol**, il est libre et se fait en français.

Évaluation ponctuelle

Un des sujets des évaluations communes de terminale, issu de la banque nationale de sujets

Évaluation ponctuelle (ETLV)

Les modalités sont les mêmes que pour l'évaluation d'ETLV des candidats passant leurs évaluations dans le cadre du contrôle continu.

Evaluation de l'enseignement de spécialité LLCER

<p>Enseignement de spécialité LLCER suivi uniquement en 1°</p> <p>Quand : dans la cadre des emplois du temps normaux ; 3° trimestre de la classe de 1°</p> <p>Examineur : un enseignant qui n'a pas suivi l'élève dans cet enseignement</p> <p>Forme : orale</p> <p>Durée : 20 minutes sans préparation</p> <p>Programme : de la classe de première</p> <p>Support : « dossier personnel * présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de 1° » ; le dossier n'est pas évalué ; il sert d'appui à la prise de parole</p> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EOC : présentation du dossier et de sa logique interne (maximum 10 mn) - EOI : interaction avec l'examineur (maximum 10 mn) <p>« Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme de première. Le candidat commente ces documents »</p> <p>Niveau : B2</p> <p>Candidats individuels : mêmes conditions et dossier de même format</p>	
<p>*« Le dossier est composé de trois à cinq documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) dont le fil conducteur se rattache à l'une des deux thématiques du programme de première. Il est composé de documents choisis parmi les listes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain : <ul style="list-style-type: none"> - une des œuvres intégrales étudiées en classe de première (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ; - au moins un texte littéraire, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec le programme de la classe de première mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ; - au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ; - au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.). • Pour la spécialité LLCER anglais, monde contemporain : <ul style="list-style-type: none"> - au moins un article de presse ; - un texte d'une autre nature ; - un document iconographique » 	

<p>Enseignement de spécialité LLCER en terminale</p>	
<p>Partie écrite (50% de la note finale)</p> <p>Sujets nationaux</p> <p>Quand : mois de mars</p> <p>Programme de terminale</p> <p>Durée : 3h30</p> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse en LVE d'un dossier * (16/20) - Traduction ou transposition en français (4/20) <p>Matériel : dictionnaire unilingue non encyclopédique autorisé</p> <p>Niveau : B2/C1 (C1 pour LLCER anglais, monde contemporain)</p>	<p>Partie orale (50% de la note finale)</p> <p>Quand : mois de mars</p> <p>Durée : 20 mn sans préparation</p> <p>Support : « dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale » ** ; le dossier n'est pas évalué ; il sert d'appui à la prise de parole</p> <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EOC : présentation du dossier et de sa logique interne (maximum 10 mn) - EOI : interaction avec l'examineur (maximum 10 mn) <p>« Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de</p>

	<p>natures différentes en lien avec une des thématiques du programme du cycle terminal. Le candidat commente ces documents » Niveau : B2/C1 (C1 pour LLCER anglais, monde contemporain)</p> <p>Candidats individuels : mêmes conditions et dossier de même format</p>
<p>* « Le dossier documentaire est composé de documents de natures diverses, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document iconographique (image, graphique, tableau, etc.) ; - un texte littéraire (obligatoirement pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain) ; - un texte de presse (obligatoirement pour la spécialité LLCER anglais, monde contemporain) ; - un extrait d'essai, etc. <p>La longueur cumulée des textes est comprise entre 4000 et 5000 signes, blancs et espaces compris »</p>	<p>** « Le dossier est composé de quatre à six documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain : <ul style="list-style-type: none"> - au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ; - au moins deux textes littéraires, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ; - au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ; - au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.). • Pour la spécialité LLCER anglais, monde contemporain : <ul style="list-style-type: none"> - au moins un article de presse ; - au plus deux textes d'une autre nature ; - au plus deux documents iconographiques »

Épreuve orale de contrôle (ou rattrapage)

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 20 minutes

Supports : l'examineur propose au candidat deux documents*, chacun en lien avec une des thématiques du cycle terminal : le candidat choisit l'un de ces documents

Contenu :

- EOC (maximum 10 mn) : pas de commentaire formel du document mais une prise de parole libre
- EOI (maximum 10 mn) : conversation qui prend appui sur l'exposé précédent

*« de genres très différents (image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question invitant le candidat à prendre position sur un sujet d'actualité ou un phénomène de société, etc.)

Le Grand Oral

<p>Durée totale : 20 mn (+ 20 mn de préparation) Juin Total des points : sur 20 (grille indicative placée en annexe du texte, voir page 14) Jury : 2 professeurs de disciplines différentes (soit un de chaque EDS, soit un professeur d'un EDS et un autre d'une discipline du tronc commun ou un professeur documentaliste) Langue : au choix du candidat*</p>
<p>Les questions : <u>Au début de l'épreuve</u>, le candidat présente au jury 2 questions ; le jury en choisit une ; le candidat dispose de 20 mn pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support sur une feuille qu'il remettra au jury ensuite (le support ne fera pas l'objet de l'évaluation) « Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine » <u>Qu'est-ce que ces « questions » ?</u> Elles portent sur les deux EDS, pris isolément ou abordés de manière transversale ; mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes d'EDS ; sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal ; ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves</p>
<p>Premier temps (5 mn) : présentation de la question, debout et sans note Le candidat explique pourquoi il a choisi cette question et la développe</p>
<p>Deuxième temps (10 mn) : échanges entre candidat et jury (assis ou debout, au choix du candidat) Pour que le candidat puisse préciser et approfondir sa pensée ; potentiellement, les interrogations du jury peuvent porter sur toute partie du programme de terminale des EDS</p>
<p>Troisième temps (5 mn) : échange sur le projet d'orientation du candidat (assis ou debout, au choix du candidat) « Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel » : maturation du projet, réflexion personnelle, curiosité intellectuelle et motivation</p>
<p>* « Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, <u>chacun des deux premiers temps</u> de l'épreuve orale terminale <u>peut se dérouler, en partie</u>, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, <u>selon le choix du candidat</u> »</p>

<p>Candidats individuels ou issus des établissements privés hors contrat</p>
<p>Même épreuve, mêmes conditions</p>
<p>« Le document précisant les questions présentées par le candidat à destination du jury est alors constitué par le candidat lui-même, en conformité avec le cadre défini pour les candidats scolaires »</p>

Grilles d'évaluation

Évaluations communes de langues vivantes A et B à compter de la session 2021 :

Annexe

[Grille pour l'évaluation de la compréhension / production de l'oral ou de l'écrit](#)

Évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2021

Annexe

[Grille pour l'évaluation de l'expression orale enseignement de spécialité première](#)

Épreuve de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

Annexe

[Grille pour l'évaluation de l'expression écrite et orale enseignement de spécialité terminale](#)